

## COVID-19 Reprise des cours communaux

### Participants aux cours

- Les personnes qui font partie des groupes à risque décident elles-mêmes si elles peuvent ou non participer à un cours.
- Les personnes qui présentent des symptômes tels que toux, fièvre, frissons avant le début d'un cours ne doivent pas participer au cours.
- Les personnes qui savent avoir été en contact avec une personne infectée dans les 14 jours précédant le cours ne doivent pas participer à celui-ci.
- Les personnes qui présentent des symptômes de maladie après avoir suivi un cours sont tenues d'en informer immédiatement le commandant

### Règles applicables aux cours communaux



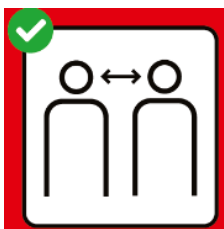
**Il est interdit de se serrer la main.**



**Il faut régulièrement se laver les mains**



**Toute personne qui doit éternuer ou tousser doit le faire dans un mouchoir ou dans le creux de son coude**



**Dans la mesure du possible, la règle de distanciation de 1.5 mètre doit être respectée**